

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

**Arrêté du 14 JAN. 2020
portant désignation du président du comité national du tableau**

NOR : JUSC2000741A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 43 ;

Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable, notamment son article 126 ;

Vu l'arrêté du 6 septembre 2016 portant désignation du président du comité national du tableau ;

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel de Paris, en date du 28 décembre 2019.

Arrête :

Article 1^{er}

Est désigné pour exercer les fonctions du président du comité national du tableau :

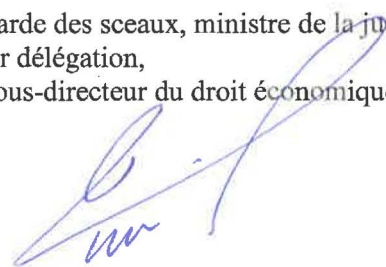
Mme Patricia GRANDJEAN, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris, en qualité de titulaire, en remplacement de M. Bernard CHEVALIER.

Article 2

Le sous-directeur du droit économique de la direction des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le **14 JAN. 2020**

La garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,
Le sous-directeur du droit économique



Patrick ROSSI